



COVID 19 – Situation sanitaire

Note 13

SGEC/2020/1197
15/12/2020

DESTINATAIRES : Directeurs diocésains,
Organisations professionnelles de chefs d'établissements

POUR DIFFUSION URGENTE AUX CHEFS D'ETABLISSEMENT

POUR INFORMATION : Commission Permanente
Secrétaires Généraux de la Fnogec, du Cneap, de Formiris, de
l'UGSEL et de l'APEL nationale

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Compte tenu de l'avis du Conseil scientifique Covid19 rendu public hier soir, le ministre de l'Education nationale vient d'adresser le message suivant aux recteurs :

Mesdames et messieurs les recteurs,

Comme évoqué dans la note du conseil scientifique publiée le 14 décembre (PJ), certains parents pourraient souhaiter garder leur enfant à la maison une semaine avant le 24 décembre, de manière à limiter au maximum les interactions sociales avant les fêtes. Compte tenu de la possibilité laissée aux familles de se regrouper à l'occasion des fêtes de Noël, une telle disposition pourra être tolérée aux seules fins d'isolement des enfants. Ainsi, les absences des enfants souhaitées par les parents privilégiant un auto – confinement les 17 et 18 décembre ne devront pas être sanctionnées. Ces absences seront signalées en amont à l'école ou à l'établissement.

Par ailleurs, il conviendra de rappeler l'importance de veiller au strict respect des mesures barrières dans les écoles et les établissements scolaires les derniers jours avant les congés. Le protocole sanitaire en vigueur depuis le 2 novembre a démontré son efficacité dans l'espace scolaire et il ne saurait être question de relâcher la vigilance collective.

Ainsi, les manifestations festives habituellement organisées à cette période au sein des structures scolaires seront évitées et une attention particulière sera apportée aux temps de repas durant lesquels les enfants ne portent pas leur masque.

Je vous remercie pour le respect de ces consignes qui contribuent à la maîtrise de la situation sanitaire, ainsi que pour votre mobilisation et celle de vos équipes.

Nous vous invitons à d'appliquer cette recommandation du Conseil scientifique et à ne pas vous opposer aux absences qui seraient sollicitées pour les journées de jeudi 17 et vendredi 18 décembre.

Je vous suis reconnaissant de bien vouloir assurer la diffusion de cette note auprès de tous les chefs d'établissement.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous assure de mes sentiments dévoués.

Yann DIRAISON
Adjoint au Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique